

ces institutions : c'était de trouver des tarifs de contributions suffisamment élevés pour donner aux sociétés un caractère de fixité désirable, et obvier ainsi à l'inconvénient d'avoir à les remanier de temps à autre, afin d'augmenter les revenus dont les sociétés ont besoin pour faire face à leurs obligations.

Que fallait-il faire pour atteindre cet objet ? Il était de la plus haute importance que les sociétés de secours mutuels de ce continent se rendissent compte de leur situation et établissent d'après leur propre expérience, des tables de mortalité et de morbidité qui pussent être consultées avec avantage et leur servir de guide dans la préparation des tarifs. Plusieurs tables de mortalité avaient déjà été faites en Europe et en Amérique à l'aide de statistiques fournies par les compagnies d'assurance et dans l'intérêt de ces compagnies, mais aucune table de cette nature n'avait encore été préparée en Amérique, d'après l'expérience acquise par les sociétés de secours mutuels. C'est au "National Fraternal Congress", composé des hommes les plus éminents qui ont mûri au service de la mutualité américaine, que reviennent l'honneur et le mérite d'avoir fait le premier un travail consciencieux dans ce sens, avec l'aide d'actuaire de renom. Ce congrès a dressé il y a quelque trois ou quatre ans, sur les statistiques fournies par les sociétés américaines et même quelques sociétés faisant affaires, au Canada, une table de mortalité qui est d'une grande utilité pour la revision des anciens tarifs et l'élaboration des tarifs nouveaux.

Et c'est depuis cette époque principalement, que les vieilles sociétés ont entrepris ces campagnes intelligentes qui ont abouti à la transformation de leurs systèmes.

L'Alliance Nationale avec sa réserve de \$500,000, accumulée en onze années d'opération, et qui la place au premier rang de la mutualité, en Amérique, a été heureuse de voir l'esprit de progrès s'emparer de ses émules. Consciente de sa puissance actuelle et de sa vitalité extraordinaire, sachant qu'elle est perfectible, elle envisage l'avenir sans crainte et applaudit des deux mains au beau travail de perfectionnement qui se produit partout.

Ce constant éveil des intéressés, le zèle qu'ils apportent à améliorer leurs institutions, tout cela est bien le plus sûr indice que l'idée de mutualité a germé, que la plante est vigoureuse, et même en plein épanouissement.

Les institutions d'assurances mutuelles

sont aujourd'hui nées pour rester ; elles sont devenues une nécessité. Demain, on se demandera comment l'humanité a pu progresser sans elles, tellement elles sont devenues une pièce indispensable du rouage social.

L'alcool au Canada

A MÉDITER

Il suffit de marcher les yeux ouverts pour réaliser l'étendue des désastres causés par l'ivrognerie en ce pays, dans notre province.

La soif de l'alcool devient à certaines heures une espèce de contagion honteuse, abominable, dégradante.

Comment réagir ? Quels moyens prendre pour diminuer les ravages du mal qui va grandissant, quoiqu'on en dise.

La Patrie a, à diverses reprises, suggéré l'enseignement dans les écoles, dans les collèges, dans les universités, des périls physiques qu'entraîne l'usage immodéré de l'alcool.

Que de la base au sommet de notre société, cet enseignement ait partout sa place.

Nous n'avons pas besoin de dire quel rôle important l'Épiscopat et le clergé peuvent jouer en cette affaire, qui se rattache aux sources même de notre vie nationale.

Nous buvons trop, nous fumons trop, nous ne nous instruisons pas assez. Nous ne semblons songer ni au présent, ni aux lendemains.

...C'est aujourd'hui samedi. Quelle proportion des salaires laborieusement gagnés cette semaine, sera dépensée ce soir et demain, ce soir surtout, en alcool ?

—*La Patrie.*

Un mari poussé à bout par l'humeur acariâtre de sa femme en vint à la battre si furieusement qu'il lui cassa un bras.

Après guérison, quand le médecin présenta sa note, le doux époux offrit au praticien le double de la somme demandée, disant :

—Tenez, prenez encore ceci pour l'autre bras de ma femme, que je casserai sûrement à la première querelle que nous aurons ensemble.

Le chevalier de Rior (Roger Bontems) à qui j'emprunte ce trait, ajoute que du coup la femme fut si effrayée qu'elle devint très raisonnable.

On le croit sans peine.